Communiqué de presse
Paris, le 28 juin 2016

La première enquête réalisée en France sur la problématique des DASRI dans les centres de tri d'emballages ménagers permet de faire un état des lieux à l'échelle nationale.

Paris, le 28 juin 2016 - Trois ans après avoir été agréé en tant qu'éco-organisme en charge de la collecte et du traitement des déchets d'activité de soins perforants à risques infectieux des patients en auto-traitement, l'Eco-organisme a mandaté l'IFOP pour conduire la première enquête nationale sur la problématique des déchets de soins perforants dans les centres de tri.

L'ensemble des centres de tri d'emballages ménagers, soit environ 300 structures en France, ont été sollicités par questionnaire auto-administré en ligne, du 27 avril au 31 mai 2016. 119 centres de tri -soit un taux de réponse de 42 %, très significatif-, ont participé à cette consultation, qui permet ainsi d'établir le premier diagnostic national sur la présence de ce type de déchets, la fréquence des Accidents d'Exposition au Sang (AES) et les pratiques mises en œuvre dans les centres.

Premier constat : une très grande diversité d'organisation des centres de tri

Si, dans 83 % des centres de tri ayant participé à la consultation DASTRI-IFOP, le processus de tri est mécanisé, le nombre d'équipements -ouvreuse de sacs, cabine de pré-tri, trommel, crible, cabine de tri, …- et leur organisation varient sensiblement.

Présence de DASRI perforants dans les flux de déchets : un constat plutôt positif

Sur les chaînes de tri, les interviewés notent une présence globalement peu fréquente de déchets perforants : 48 % « de temps en temps », 23 % « rarement », 3 % « jamais ». Des scores voisins, bien qu'un peu moins positif, sont constatés par les répondants sur les chaînes de pré-tri (respectivement 44 %, 18 % et 3 %).

Seule une minorité d'interviewés (22 % sur les chaînes de pré-tri, 24 % sur les chaînes de tri) estiment être « souvent » confrontés à la présence de DASRI perforants.

Autre constat encourageant : 40 % des répondants estiment que la présence de DASRI a diminué depuis trois ans, pendant que 42 % la jugent stable et 18 % en hausse. L'un des objectifs de DASTRI, suite à cette première enquête, sera d'approfondir l'analyse sur les territoires concernés.

En présence de DASRI perforants, les centres adoptent des réflexes de protection de leur personnel. Dans 90 % des centres, le déchet perforant est isolé et évacué. Et dans 80 %, il fait l'objet d'un signalement interne. En revanche, une minorité (42 %) consigne l'événement dans un rapport écrit de façon systématique. Et 4 % seulement effectuent un signalement systématique auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé), 81 % ne le faisant jamais.

+ 11% de centres sans AES en 2015

Alors qu'en 2013, 31 % des centres n'avaient enregistré aucun accident d'exposition au sang durant l'année, ils étaient 42 % dans ce cas en 2015, soit une progression de + 11 points. Le nombre moyen d'AES reste stable à 3 AES/an, la proportion de ceux qui enregistrent « 5 accidents et plus » passant de 6 à 12 %. Les centres de tri sont localisés dans une dizaine de départements. Sur ce point également, un approfondissement de l'analyse sur les territoires concernés sera nécessaire pour essayer d'en déterminer l'origine.

Plus des 2/3 des répondants mettent déjà en place des actions de prévention des risques liés aux DASRI et aux AES pour sensibiliser et protéger leur personnel. Les méthodes les plus usitées sont le port des gants (anti-coupure ou anti-piqûre), l'affichage et la formation des agents sur ce thème. Ils sont néanmoins intéressés par la mise en place d'une formation spécifique, suggérée lors du questionnement.

Une synthèse des résultats de l'enquête a été présentée au groupe de travail constitué en amont du questionnement. Ce groupe réunit des représentants de collectivités locales, d'Eco-Emballages, de l'ADEME, de la DGS, de la Fédération Française des diabétiques et des opérateurs de collecte (FNADE).
Sur la base des résultats de l'enquête, DASTRI se propose de conduire avec des centres de tri volontaires une analyse qualitative approfondie, prenant en compte la diversité d'organisation des centres de tri.

DASTRI : une filière au service des patients

Pour rappel l'éco-organisme propose aux 1,4 million de patients en auto-traitement une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets de soins piquants coupants tranchants qu'ils produisent au domicile et qui représentent un risque pour la collectivité. Depuis 2013, 6 millions de boîtes à aiguilles sécurisées ont été remises gratuitement aux patients par les pharmacies. 60 000 collectes ont permis de capter et de traiter près de 70% du gisement de déchets estimé.

Cette filière est réservée aux patients en auto-traitement qui produisent environ 1 200 tonnes de déchets (emballages inclus) sur les **170 000 tonnes** estimées par l'ADEME.
Pour mémoire, les deux autres profils de producteurs sont :
Pour l'essentiel **(90%)** les **établissements de santé,** l'industrie pharmaceutique et les installations de recherches et d'enseignement.
Mais également les **professionnels de santé en exercice libéral** (médecine humaine et vétérinaire) ainsi que les laboratoires d'analyses médicales.

Ces professionnels de santé sont responsables de l'élimination des déchets produits lors de l'acte de soin, que ce soit au domicile du patient, au sein de leur cabinet ou dans un établissement de santé. (Art. R.1335-2 du CSP). Ils doivent souscrire un contrat de prestation avec un opérateur agréé.

Contact presse

DASTRI
Marine Feniou – 01 45 05 72 63 – marine.feniou@dastri.fr

www.dastri.fr